

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 199****18 février 2004****SOMMAIRE**

<b>A. Menarini Participations Internationales S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9538</b>	<b>Europe Marine Service Holding S.A., Luxembourg</b> ..	<b>9552</b>
<b>Act2 S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9543</b>	<b>European Auction Company S.A., Luxembourg</b> ..	<b>9534</b>
<b>Alba Investment S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9537</b>	<b>Faccin International S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9519</b>
<b>Allo'mat S.A., Junglinster</b> .....	<b>9525</b>	<b>Fase Fintek S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9539</b>
<b>Amarilis Luxembourg S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9544</b>	<b>Fidufisc S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9532</b>
<b>(Les) Anges, les Roses et la Pluie, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>9532</b>	<b>Firanlux S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9542</b>
<b>Artista International S.A.</b> .....	<b>9516</b>	<b>Flamis, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>9536</b>
<b>Ashford Square Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> ...	<b>9552</b>	<b>Flamis, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>9536</b>
<b>Ashford Square Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> ...	<b>9552</b>	<b>Flamis, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>9536</b>
<b>Auberge des Cygnes, S.à r.l., Remich</b> .....	<b>9548</b>	<b>FMN Participations S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9549</b>
<b>Auro Field Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9544</b>	<b>Fondation Home Saint Jean, Dudelange</b> .....	<b>9531</b>
<b>B.K. Architecte S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9548</b>	<b>G.B. Auto, S.à r.l., Esch-sur-Alzette</b> .....	<b>9530</b>
<b>Baixas Finance S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9540</b>	<b>Générale Belgian Investment S.A., Luxembourg</b> .	<b>9511</b>
<b>BCG Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxembourg</b> ..	<b>9507</b>	<b>Geniebat, S.à r.l., Esch-sur-Alzette</b> .....	<b>9550</b>
<b>Biocera S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9534</b>	<b>Gilda, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>9535</b>
<b>Biofin S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9539</b>	<b>Gilda, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>9535</b>
<b>Blondel S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9549</b>	<b>Gilda, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>9535</b>
<b>Bluet S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9526</b>	<b>(Le) Gourmet S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9547</b>
<b>Building Products European S.A., Luxembourg</b> ...	<b>9543</b>	<b>Granmontana, S.à r.l., Belvaux</b> .....	<b>9532</b>
<b>Car Line S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9506</b>	<b>I.C.F. S.A., Ingénierie Conseil Formation, Luxembourg</b> .....	<b>9548</b>
<b>CD Publicité Lux, S.à r.l., Pétange</b> .....	<b>9537</b>	<b>I.V. Engineering Luxembourg S.A., Luxembourg</b> .	<b>9544</b>
<b>Central Europe Toys Agencies (CETAG) S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9545</b>	<b>Immo-Service Gérance S.A., Alzingen</b> .....	<b>9530</b>
<b>Central Europe Toys Agencies (CETAG) S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9546</b>	<b>Immomod S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9533</b>
<b>Charlie S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9543</b>	<b>International Agencies &amp; Management S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9549</b>
<b>Charlotte S.C.I., Luxembourg</b> .....	<b>9508</b>	<b>ISS Servisystem Luxembourg S.A., Bertrange</b> ...	<b>9533</b>
<b>Colisea Investments S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9542</b>	<b>Josinvest S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9541</b>
<b>Cordonnerie Express, S.à r.l., Differdange</b> .....	<b>9550</b>	<b>Lampertsbierger Broutkescht, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>9550</b>
<b>Cordouan Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9544</b>	<b>Logipac, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>9551</b>
<b>Cowell Real Estate S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9540</b>	<b>Lux-Fermetures S.A., Ehlerange</b> .....	<b>9546</b>
<b>Cubic Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9541</b>	<b>M.I.O.S. S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9528</b>
<b>D.I.A. Luxembourg S.A.</b> .....	<b>9538</b>	<b>Margon, S.à r.l., Luxembourg</b> .....	<b>9537</b>
<b>Danel S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9547</b>	<b>Mecanical Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9513</b>
<b>Domicile Pizza S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9547</b>	<b>Menarini International Participations Luxembourg S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9537</b>
<b>Eastland Invest S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9546</b>	<b>Mika Holding S.A., Luxembourg</b> .....	<b>9516</b>
<b>Echo-Editions S.A., Differdange</b> .....	<b>9551</b>		
<b>Euro-Editions S.A., Differdange</b> .....	<b>9548</b>		

Mumtaz S.A., Luxembourg .....	9526	Promovis S.A. ....	9525
Netfin.Com Holding S.A., Luxembourg .....	9526	R-Lease S.A. ....	9541
Northside Invest S.A., Luxembourg .....	9534	Reigate Square Holdings, S.à r.l., Luxembourg ...	9551
Northside Invest S.A., Luxembourg .....	9534	Reigate Square Holdings, S.à r.l., Luxembourg ...	9551
Octoplas Invest S.A., Luxembourg .....	9527	Resort Investment S.A.H., Luxembourg .....	9545
OD International (Luxembourg) Finance, S.à r.l., Luxembourg .....	9529	Rodabelvue Holding S.A., Luxembourg .....	9520
OD International (Luxembourg) Participation, S.à r.l., Luxembourg .....	9528	Scott International S.A., Luxembourg .....	9545
(L') Olivier, S.à r.l., Strassen .....	9533	Security Vision Concept S.A., Luxembourg .....	9506
Ombra Investments S.A., Luxembourg .....	9529	Serlux S.A., Luxembourg .....	9539
Orient-Express Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg .....	9522	Serlux S.A., Luxembourg .....	9545
Orient-Express Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg .....	9531	SFX Factory S.A., Luxembourg .....	9545
Origen, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	9550	Sile River S.A.H., Luxembourg .....	9540
Parsofi S.A., Luxembourg .....	9538	Socomet S.A., Luxembourg .....	9543
Pastificio Bolognese, S.à r.l., Luxembourg .....	9534	Sogecore Participations S.A., Senningerberg. ....	9550
PC Lease S.A., Luxembourg .....	9532	Solelev S.A., Hesperange .....	9547
Petrus Holding S.A., Luxembourg .....	9527	Sopoka S.A., Luxembourg .....	9542
Pico Finance S.A.H., Luxembourg .....	9538	Sound Esch/Alzette, S.à r.l., Esch-sur-Alzette ....	9548
Pinasco Investments S.A., Luxembourg .....	9528	Stelco Immobilière S.A. ....	9519
Pixi Holding S.A., Luxembourg .....	9539	Stratego Trust S.A., Luxembourg .....	9546
Pol Winandy & Cie, S.à r.l., Bridel .....	9525	Tarec Immobilière S.A. ....	9522
Portugal Meubles, S.à r.l., Rumelange .....	9506	Touchstone Holding S.A., Luxembourg .....	9541
Praxis S.A., Luxembourg .....	9529	Tradetronik S.A., Esch-sur-Alzette .....	9535
Prestige Investors Holding S.A., Luxembourg ....	9512	Ultracalor Corp S.A., Senningerberg .....	9527
Pro.Fo.Mic. S.A., Luxembourg .....	9536	Valuebord Holding S.A., Luxembourg .....	9517
Prométhée S.A., Luxembourg .....	9551	Varon Investissements S.A., Luxembourg .....	9542
		Vegofin Holding S.A., Luxembourg .....	9530
		Vertical Axions Holding S.A., Luxembourg .....	9514
		Volterose Finance S.A., Luxembourg .....	9523

---

**CAR LINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2355 Luxembourg, 10A, rue du Puits.  
R. C. Luxembourg B 73.938.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007966.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**SECURITY VISION CONCEPT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R. C. Luxembourg B 59.831.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007967.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**PORTUGAL MEUBLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Rumelange.  
R. C. Luxembourg B 37.847.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(007524.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 95.258.

In the year two thousand and three, on the eighteenth day of November.  
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» (limited liability company), the «Company», having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Trade Register Luxembourg section B number 95.258, incorporated by deed dated July 28, 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and whose Articles of Association never have been amended.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The partner present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 139,645 (one hundred thirty-nine thousand six hundred forty-five) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

To approve the transfer of 139,645 shares of the Company by BCG HOLDING Ltd to BCG HOLDING GROUP S.C.S.

After the foregoing was approved by the meeting, the partner decides what follows:

*Resolution*

It is resolved to approve the transfer of 139,645 (one hundred thirty-nine thousand six hundred forty-five) shares with a par value of EUR 50.- (fifty Euros), constituting the whole capital of BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., the «Company», a company organized under the laws of Luxembourg and having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, from BCG HOLDING Ltd, a company organized under the laws of Gibraltar and having its registered office at 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, to BCG HOLDING GROUP S.C.S., a company organized under the laws of Luxembourg and having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

*Notification*

According to article 190 of the Luxembourg Companies Act as amended, BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., acting by its Board of Managers, accepts this transfer of shares and considers it as duly notified to the company, according to article 1690 of the Luxembourg «Code Civil» as amended.

As consequence of the foregoing, it is stated that the sole partner of BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l. is BCG HOLDING GROUP S.C.S., the prenamed company.

Such amendment in the partnership of BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., will be deposited and published at the Trade Register in accordance with article 11bis of the Luxembourg Trading Companies Law of August 10th, 1915, as amended.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille trois, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé de la société à responsabilité limitée BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R.C. Luxembourg section B 95.258, constituée suivant acte reçu le 28 juillet 2003, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste domiciliée professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 139.645 (cent trente-neuf mille six cent quarante-cinq) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

Approuver le transfert de 139.645 parts sociales de la Société de BCG HOLDING Ltd à BCG HOLDING GROUP S.C.S.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit à l'unanimité:

*Résolution*

Il est décidé d'approuver le transfert de 139.645 (cent trente-neuf mille six cent quarante-cinq) parts sociales de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, de BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., une société ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, par BCG HOLDING Ltd, une société régie par le droit de Gibraltar et ayant son siège social à 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, à BCG HOLDING GROUP S.C.S., une société régie par le droit luxembourgeois et ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

*Signification*

Conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telle que modifiée, BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., par son conseil de gérance, accepte cette cession de parts sociales et se la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois tel que modifié.

En conséquence de ce qui précède, il est constaté que l'associé unique de BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., est la société BCG HOLDING GROUP S.C.S., prédésignée.

Cette modification dans le personnel des associés de BCG LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., sera déposée et publiée au registre de Commerce conformément à l'article 11bis de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2003, vol. 141S, fol. 41, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2003.

J. Elvinger.

(004959.3/211/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2004.

**CHARLOTTE S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 15, rue Glesener.

R. C. Luxembourg E 236.

—  
STATUTS

L'an deux mille trois, le douze décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1.- Monsieur Giannino Stefano dit Stéphane Bosi, employé privé, né à I-Monticelli, le 27 avril 1953 (numéro matricule: 1953 04 27 393), demeurant à L-2143 Luxembourg, 8, rue Laurent Menager.

2.- Monsieur Raphaël Vincenzo Roti, agent immobilier, né à F-Boulangé, le 7 août 1955 (numéro matricule: 1955 08 07 370), demeurant à L-4240 Esch-sur-Alzette, 9, rue Emile Mayrisch.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter les statuts d'une société civile immobilière qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

**Titre 1<sup>er</sup>.- Dénomination - Objet - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société civile immobilière qui prendra la dénomination CHARLOTTE S.C.I.

**Art. 2.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion et la mise en valeur de tous ses immeubles.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Luxembourg.

## **Titre II.- Capital social - Parts d'intérêts**

**Art. 4.** Le capital social est fixé à EUR 2.500,- (deux mille cinq cents euros). Il est représenté par cent (100) parts d'intérêts sans désignation de valeur nominale.

**Art. 5.** Les copropriétaires indivis d'une ou de plusieurs parts sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun. Ce dernier devra être agréé par décision des associés prise à la majorité des deux/tiers (2/3) du capital existant.

Le même agrément est requis pour les représentants des mineurs, administrateurs légaux ou tuteurs. En cas de refus, il y aura lieu à nomination d'un administrateur ou tuteur ad hoc, agréé préalablement. Jusqu'à ces désignations la société peut suspendre l'exercice des droits afférents. En cas de division de la propriété des parts d'intérêts entre usufruitier et nue-propriétaire, le droit de vote appartient à l'usufruitier.

## **Titre III.- Durée - Dénonciation**

**Art. 6.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 7.** Tout associé pourra dénoncer sa participation dans la société. Elle se fera par lettre recommandée envoyée aux associés et aux gérants avec un préavis de six mois avant l'échéance. L'associé désireux de sortir de la société suivra les dispositions de l'article dix des statuts.

Au cas où aucun associé ou tiers agréé n'est disposé à acquérir les parts au prix fixé, l'associé désireux de sortir de la société pourra en demander la dissolution et la liquidation.

## **Titre IV. Transmissions et cessions de parts**

**Art. 8.** Les parts sont librement transmissibles pour cause de mort, même par dispositions de dernière volonté, mais exclusivement en ligne directe.

Pour tout autre héritier les dispositions de l'article dix des statuts sont à suivre.

**Art. 9.** Entre vifs, les parts sont librement cessibles entre associés, que ce soit à titre onéreux ou gratuit.

**Art. 10.** Dans tous les autres cas les parts ne pourront être cédés qu'en respectant les dispositions de l'article 189 de la loi sur les sociétés.

**Art. 11.** Les cessions de parts s'opéreront conformément à l'article 1690 du Code civil, et seront publiées conformément à l'article 11 bis, paragraphe 2, point 3 de la loi du 10 août 1915.

## **Titre V.- Administration et surveillance**

**Art. 12.** La société est gérée par un ou plusieurs associés-gérants nommés et révoqués ad nutum par les associés décidant à la majorité des voix présentes ou représentées.

L'assemblée fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

**Art. 13.** Le ou les associés-gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et faire ou autoriser tous les actes, actions et opérations rentrant dans son objet, à l'exception des actes de dispositions réservés à l'assemblée générale des associés et dont il est question au dernier alinéa du présent article.

Ils administrent les biens de la société et ils la représentent vis-à-vis des tiers et de toutes administrations. Ils consentent, acceptent et résilient tous baux et locations, pour le temps et au prix, charges et conditions qu'ils jugent convenables; ils touchent les sommes dues à la société à quelque titre et pour quelque cause que ce soit; ils payent toutes celles qu'elle peut devoir ou en ordonnent le paiement. Ils règlent et arrêtent tous comptes avec tous créanciers et débiteurs. Ils exercent toutes les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant.

Ils autorisent et signent toutes subrogations, postpositions et toutes mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions, privilèges et autres droits avant ou après paiement.

Ils arrêtent les états de situation et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des associés; ils statuent sur toutes propositions à lui faire et arrêtent l'ordre du jour.

Ils peuvent conférer à telles personnes que bon leur semble des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

La présente énumération est énonciative et non limitative.

L'assemblée des associés a la compétence exclusive pour décider de tous actes de dispositions des actifs immobiliers de la société, tel que vente, achat, échange, lotissement, remembrement, constitution d'hypothèques.

Elle décidera alors à la majorité du capital social.

**Art. 14.** Dans leurs rapports respectifs avec leurs co-associés, les associés seront tenus des dettes et des engagements de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts lui appartenant.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés seront tenus des dettes et des engagements sociaux conformément à l'article 1863 du Code civil, mais seulement en proportion des parts détenues dans la société.

Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la société, et qui ne portent pas la signature de tous les associés, les gérants ou mandataires spéciaux de la société devront, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent, par suite de cette renonciation, intenter d'actions et de poursuites que contre la société et exclusivement sur les biens qui lui appartiennent.

**Art. 15.** Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société.

## **Titre VI.- Assemblées**

**Art. 16.** Les associés se réunissent en assemblée aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, et au moins une fois l'an pour approuver les comptes sociaux.

Le droit de convocation appartient à chaque gérant et à chaque associé détenant au moins un cinquième du capital.

Les convocations ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés au moins huit jours francs à l'avance et qui doivent indiquer sommairement l'ordre du jour.

Les associés peuvent même se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés. De leur accord unanime, les décisions peuvent être prises par voie circulaire.

**Art. 17.** Toute assemblée n'est valablement constituée que si elle réunit un quorum de présence de deux/tiers du capital existant.

Toutes décisions, même celles modificatives des statuts, sauf celles prévues à l'article 12, ne sont valablement prises qu'à la majorité du capital social.

Les assemblées sont présidées par l'associé détenant le plus grand nombre de parts, en y comptant les parts en usufruit.

### **Titre VII.- Dissolution - Réduction de capital**

**Art. 18.** En cas de dissolution de la société, la liquidation de la société se fera par les soins du ou des associés-gérants ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.

**Art. 19.** La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs des associés:

De même l'interdiction, la déconfiture, la faillite ou la liquidation judiciaire d'un ou de plusieurs des associés ne mettront point fin à la société; celle-ci continuera entre les autres associés, à l'exclusion de l'associé ou des associés en état d'interdiction, de déconfiture, de faillite ou de liquidation judiciaire lesquels ne pourront prétendre qu'au paiement de la valeur de leurs parts fixée conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi sur les sociétés, qui s'impose donc notamment en cas de faillite ou de déconfiture.

Les héritiers et légataires de parts soumis à agrément ou non, ou les créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, pendant la durée de la société et jusqu'à la clôture de sa liquidation, requérir l'apposition de scellés sur les biens, documents et valeurs de la société ou en requérir l'inventaire, ni en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans l'administration de la société et doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 20.** En cas de dissolution ou de réduction de capital par remboursement, l'usufruit de parts est capitalisé en tenant compte de l'expectative de vie de l'usufruitier calculée d'après des tables de mortalité récentes et sur base d'un taux de rendement égal à la moyenne des emprunts obligataires émis en francs luxembourgeois sur la Place de Luxembourg au cours des trois mois ayant précédés le mois du calcul.

**Art. 21.** Les modifications des présents statuts peuvent se faire par actes sous seing privé, à publier par extraits dans les cas prescrits par les articles 8 et 11 bis de la loi 10 août 1915.

### **Titre VIII.- Dispositions générales**

**Art. 21.** Les articles 1832 et 1872 du Code Civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération du capital*

Ensuite les comparantes ont requis le notaire instrumentaire d'acter qu'elles souscrivent les cents parts comme suit:

1.- Monsieur Giannino Stefano dit Stéphane Bosi, employé privé, demeurant à L-2143 Luxembourg, 8, rue Laurent Menager, cinquante parts . . . . .	50
2.- Monsieur Raphaël Vincenzo Roti, agent immobilier, demeurant à L-4240 Esch-sur-Alzette, 9, rue Emile Mayrisch, cinquante parts . . . . .	50
Total: cinquante parts . . . . .	100

Ces parts d'intérêts ont été intégralement libérées par les associées par des versements en espèces d'un montant de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Par suite des versements effectués, le montant de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société.

Les associées se donnent mutuellement quittance et décharge.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à sept cents euros.

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée et à l'unanimité des voix, ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- La société est gérée et administrée par deux (2) associés-gérants.

2.- Sont nommés associés-gérants pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Giannino Stefano dit Stéphane Bosi, employé privé, né à I-Monticelli, le 27 avril 1953, demeurant à L-2143 Luxembourg, 8, rue Laurent Menager,

b) Monsieur Raphaël Vincenzo Roti, agent immobilier, né à F-Boulangé, le 7 août 1955, demeurant à L-4240 Esch-sur-Alzette, 9, rue Emile Mayrisch.

3.- Pour tous les actes de disposition d'actifs immobiliers, tels que achat, vente, échange, lotissement, remembrement constitution d'hypothèque, la société est engagée par la signature individuelle d'un associé-gérant; pour les ouvertures de comptes bancaires aux fins de la gestion courante, la société sera valablement engagée par les signatures conjointes des deux associés-gérants.

4.- L'adresse de la société est fixée à L-1631 Luxembourg, 15, rue Glesener.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Bosi, Roti, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 décembre 2003, vol. 525, fol. 46, case 3. – Reçu 25 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 janvier 2004.

J. Seckler.

(007782.3/231/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

### **GENERALE BELGIAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 27.669.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le douze décembre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, société anonyme, ayant son siège social à L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy, inscrite au registre de commerce à Luxembourg section B sous le numéro 6.481, constituée suivant acte reçu par Maître Jules Hamelius, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 juin 1935, publié au Mémorial, Recueil Spécial numéro 51 du 3 juillet 1935,

ci-après «la Soussignée»,

ici représentée par Monsieur Dirk Van Reeth, directeur général, demeurant professionnellement à L-2449, 59, boulevard Royal,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg, le 10 décembre 2003, laquelle procuration restera annexée au présent acte.

Laquelle comparante a requis le notaire d'acter ce qui suit:

1.- Qu'il existe une société anonyme sous la dénomination de GENERALE BELGIAN INVESTMENT, S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen,

ci-après «la Société»,

inscrite au registre de commerce et des Sociétés sous le numéro B 27.669, constituée originellement sous la dénomination de RENTINBEL CONSEIL suivant acte du notaire Marc Elter, alors de résidence à Luxembourg, en date du 28 mars 1988, publié au Mémorial C numéro 110 du 26 avril 1988, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Reginald Neuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 23 décembre 1994, publié au Mémorial C numéro 198 du 4 mai 1995. Le capital social a été converti en euros suivant décision prise lors de l'assemblée générale statutaire tenue en date du 14 mars 2001, publié au Mémorial C numéro 1240 du 28 décembre 2001.

2.- Que le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,00 EUR), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de soixante-deux euros (62,00 EUR) par action, entièrement libérées.

3.- Que la Soussignée est devenue successivement propriétaire de toutes les actions, ce dont la preuve a été rapportée au notaire soussigné.

4.- Qu'en tant que seule actionnaire, la Soussignée déclare expressément vouloir dissoudre et liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité.

5.- Que la Soussignée connaît parfaitement la situation financière et les statuts de la Société.

6.- Que la Soussignée, actionnaire unique, se considérant comme liquidateur, déclare avoir réglé ou provisionné tout le passif de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à ce jour.

7.- Que la Soussignée donne décharge expresse aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de l'acte notarié, ainsi qu'au notaire soussigné du chef de la documentation de cet acte.

8.- Que la Soussignée remet au notaire toutes les actions de la Société en sa possession pour destruction.

9.- Que partant, la liquidation de la Société est achevée.

10.- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) années à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Van Reeth, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 46, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

J.-P. Hencks.

(005930.3/216/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2004.

**PRESTIGE INVESTORS HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. GRIKAT INVESTMENTS HOLDING S.A.).**  
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 57.022.

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GRIKAT INVESTMENTS HOLDING S.A., (R.C.S. Luxembourg B numéro 57.022), avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, constituée sous la dénomination sociale de GRIKAT INVESTMENTS S.A., suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 1996, publié au Mémorial C numéro 73 du 17 février 1997,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 novembre 2000, publié au Mémorial C numéro 352 du 15 mai 2001, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en GRIKAT INVESTMENTS HOLDING S.A.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry Triboulot, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Alexandra Auge, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Heike Heinz, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Modification de la dénomination sociale en PRESTIGE INVESTORS HOLDING S.A.
- 2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article premier des statuts.
- 3.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 4.- Conversion du capital social de USD en EUR, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2003.
- 5.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 3 des statuts.
- 6.- Changement du régime actuel de signature et modification afférente du dernier alinéa de l'article 7 des statuts.
- 7.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en PRESTIGE INVESTORS HOLDING S.A. et en conséquence modifie le premier alinéa de l'article premier des statuts comme suit:

**version anglaise:**

«**Art. 1. First paragraph.** There exists a Luxembourg stock company («société anonyme») under the name of PRESTIGE INVESTORS HOLDING S.A.»

**version française:**

«**Art. 1<sup>er</sup>. Premier alinéa.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de PRESTIGE INVESTORS HOLDING S.A.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des huit cent cinquante (850) actions représentant le capital social de huit cent cinquante mille dollars US (850.000,- USD).

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de convertir, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2003, la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à huit cent cinquante mille dollars US (850.000,- USD), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 1,- EUR=1,148345 USD, en sept cent quarante mille cent quatre-vingt-quinze virgule soixante-sept euros (740.195,67 EUR).



*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**version anglaise:**

«**Art. 3. First paragraph.** The corporate capital is fixed at seven hundred forty thousand one hundred and ninety-five point sixty-seven Euros (740,195.67 EUR), represented by eight hundred and fifty (850) shares without designation of a par value.»

**version française:**

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à sept cent quarante mille cent quatre-vingt-quinze virgule soixante-sept euros (740.195,67 EUR), représenté par huit cent cinquante (850) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société, afin de donner au dernier alinéa de l'article sept (7) des statuts la teneur suivante:

**version anglaise:**

«**Art. 7. Last paragraph.** The company will be bound in any circumstances by the individual signature of an officer duly authorized by the Board of Directors or by the joint signatures of two directors of the company.»

**version française:**

«**Art. 7. Dernier alinéa.** La société se trouve valablement engagée par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil ou par la signature conjointe de deux administrateurs de la société.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: T. Triboulot, A. Auge, H. Heinz, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 décembre 2003, vol. 525, fol. 46, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 janvier 2003.

J. Seckler.

(004771.3/231/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2004.

**MECANICAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.165.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg  
le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, B.P. 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006855.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**VERTICAL AXIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 98.342.

—  
STATUTS

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

1.- ROOSEVELT 15 HOLDING S.A., société anonyme holding, ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

représentée par son président du conseil d'administration, Monsieur Claude Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City (République de Panama),  
ici représentée par Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 3.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme holding qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de VERTICAL AXIONS HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, étant ad-

mis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination du président du conseil d'administration.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quinze mai de chaque année à 11.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et la loi du trente-un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- ROOSEVELT 15 HOLDING S.A., prénommée, trois cent neuf actions . . . . .	309
2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., prénommée, une action . . . . .	1
Total: trois cent dix actions. . . . .	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre mille euros (EUR 4.000,-).

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

b) Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

c) Monsieur Farid Bentebbal, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

3.- Est nommé président du conseil d'administration:

Monsieur Jean Faber, prénommé.

4.- Le siège social est établi à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux représentants des comparantes, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Faber, J. Faber, E. Schlessen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 41, case 12. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

E. Schlessen.

(007544.3/227/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

### **ARTISTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 89.778.

#### EXTRAIT

La société ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

Le siège social situé au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04540. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007559.3/655/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

### **MIKA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 84.614.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l., avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, B.P. 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

*Signature.*

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04350. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(006863.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**VALUEBORD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 98.343.

—  
STATUTS

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

1.- ROOSEVELT 15 HOLDING S.A., société anonyme holding, ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

représentée par son président du conseil d'administration, Monsieur Claude Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City (République de Panama),  
ici représentée par Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 3.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme holding qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de VALUEBORD HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, étant ad-

mis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination du président du conseil d'administration.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quinze mai de chaque année à 11.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- ROOSEVELT 15 HOLDING S.A., prénommée, trois cent neuf actions . . . . .	309
2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., prénommée, une action . . . . .	1
Total: trois cent dix actions . . . . .	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre mille euros (EUR 4.000,-).

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

b) Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

c) Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

3.- Est nommé président du conseil d'administration:

Monsieur Jean Faber, prénommé.

4.- Le siège social est établi à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux représentants des comparantes, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Faber, J. Faber, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 41, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

E. Schlessler.

(007538.3/227/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

### **STELCO IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 37.524.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 août 2003*

L'Assemblée donne quittance et décharge pleine et entière tant aux membres du Conseil d'Administration qu'au commissaire aux comptes, distinctement à chacun d'eux, pour l'exécution de leur mandat et gestion pour l'exercice 2002.

Les mandats des administrateurs:

- Monsieur Jeannot Philipp, administrateur-délégué, président,

- Madame Marie-France Pastore,

- Madame Colette Reuter,

ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le mandat du commissaire aux comptes:

- ANTRACIT CREATIONS S.A.,

a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de poursuivre l'activité de la société malgré les pertes subies excédant 50% du capital.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007681.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

### **FACCIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 59.282.

### DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 10 décembre 2003, enregistré à Grevenmacher, le 23 décembre 2003, vol. 525, fol. 50, case 2;

I.- Que la société anonyme FACCIN INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg section B numéro 59.282, a été constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 20 mai 1997, publié au Mémorial C numéro 453 du 20 août 1997.

II.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme FACCIN INTERNATIONAL S.A. et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société FACCIN INTERNATIONAL S.A. par reprise par elle de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 janvier 2004.

J. Seckler.

(007334.3/231/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**ROABELVUE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 98.344.

—  
STATUTS

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

1.- ROOSEVELT 15 HOLDING S.A., société anonyme holding, ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

représentée par son président du conseil d'administration, Monsieur Claude Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City (République de Panama),  
ici représentée par Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 3.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme holding qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de RODABELVUE HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, étant ad-



mis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination du président du conseil d'administration.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quinze mai de chaque année à 11.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et la loi du trente-un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- ROOSEVELT 15 HOLDING S.A., prénommée, trois cent neuf actions . . . . .	309
2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., prénommée, une action . . . . .	1
Total: trois cent dix actions. . . . .	<u>310</u>

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre mille euros (EUR 4.000,-).

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Claude Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

b) Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

c) Monsieur Lionel Capioux, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

3.- Est nommé président du conseil d'administration:

Monsieur Claude Faber, prénommé.

4.- Le siège social est établi à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux représentants des comparantes, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Faber, J. Faber, E. Schlessner.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 41, case 10. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

E. Schlessner.

(007530.3/227/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**TAREC IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 37.526.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 août 2003*

L'Assemblée donne quittance et décharge pleine et entière tant aux membres du Conseil d'Administration qu'au commissaire aux comptes, distinctement à chacun d'eux, pour l'exécution de leur mandat et gestion pour l'exercice 2002.

Sont nommés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004:

- Monsieur Jeannot Philipp, administrateur-délégué.

- Madame Marie-France Pastore, administrateur.

- Madame Colette Reuter, administrateur.

- ANTRACIT CREATIONS S.A., commissaire aux comptes.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de poursuivre l'activité de la société malgré les pertes subies excédant 50% du capital.

Luxembourg, le 28 août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04862. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007685.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**ORIENT-EXPRESS LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,-.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 95.989.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social le 8 janvier 2004 que:

- La démission de Monsieur Peter Gerrard en tant que Gérant de type B a été acceptée et que décharge pleine et entière a été accordée.

- La nomination de Monsieur Stewart Kam-Cheong comme Gérant de type B, demeurant à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05135. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007349.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**VOLTEROSE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 98.349.

—  
STATUTS

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

1.- ROOSEVELT 15 HOLDING S.A., société anonyme holding, ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

représentée par son président du conseil d'administration, Monsieur Claude Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS Inc., ayant son siège social à Panama City (République de Panama),  
ici représentée par Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diefendange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 3.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de VOLTEROSE FINANCE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois, le président du conseil d'administration peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quinze mai de chaque année à 11.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- ROOSEVELT 15 HOLDING S.A., prénommée, trois cent neuf actions . . . . .	309
2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS Inc., prénommée, une action . . . . .	1
Total: trois cent dix actions . . . . .	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant intégral du capital social se trouve à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire qui le constate.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre mille euros (EUR 4.000,-).

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Jean Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

b) Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

c) Monsieur Farid Bentebbal, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommée commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

3.- Est nommé président du conseil d'administration:

Monsieur Jean Faber, prénommé.

4.- Le siège social est établi à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux représentants des comparantes, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Faber, J. Faber, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 42, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

E. Schlessler.

(007517.3/227/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**PROMOVIS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 67.377.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 novembre 2002*

L'Assemblée donne quittance et décharge pleine et entière à Monsieur Jeannot Philipp et Madame Marie-France Pastore en tant qu'administrateurs, et à Madame Colette Reuter en tant que commissaire aux comptes, pour l'exécution de leur mandat et gestion pour l'exercice 2001.

Luxembourg, le 27 novembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04761.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007689.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**ALLO'MAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6101 Junglinster.

R. C. Luxembourg B 76.909.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires du 3 juillet 2003*

*Nominations*

Mise à jour des inscriptions du 28 juillet 2000.

1) Conseil d'Administration:

a) Monsieur Claude Potier, administrateur de sociétés, demeurant à F-Woippy, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Marc Antoine Potier, décédé.

2) Administrateur-délégué et président du Conseil d'Administration:

a) Monsieur Claude Potier, prénommé.

3) Directeur:

a) Monsieur Michel Goedert, employé privé, demeurant à Junglinster, est nommé Directeur en remplacement de Monsieur Marc Antoine Potier.

Junglinster, le 3 juillet 2003.

Le Bureau de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007702.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**POL WINANDY & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8140 Bridel, 106A, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 97.758.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2003, réf. LSO-AL02191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour POL WINANDY & CIE, S.à r.l.

Signature

(007338.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**MUMTAZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 60.135.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg  
le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, B.P. 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04351. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006865.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**NETFIN.COM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 76.054.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg  
le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, B.P. 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006875.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**BLUET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 72.449.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007543.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**OCTOPLAS INVEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 73.335.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg  
le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, B.P. 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006878.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**ULTRACALOR CORP S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1259 Senningerberg, Z.I. Breedewues.  
R. C. Luxembourg B 47.044.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007994.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**PETRUS HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 94.257.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg  
le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l., avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, B.P. 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006891.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

---

**PINASCO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 58.946.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg  
le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, et au commissaire aux comptes révoqué la société MARBLEDEAL LIMITED avec siège social au 120, N1 6AA, London (GB) de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006893.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**M.I.O.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R. C. Luxembourg B 55.478.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007991.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

**OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 93.852.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social le 30 décembre 2003 que:

- La démission de Monsieur Eddy Dôme en tant que Gérant a été acceptée et que décharge pleine et entière a été accordée.

- La nomination de Monsieur Olivier Dorier comme Gérant, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

- Le siège social de la société soit transféré de L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007357.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.



**OMBRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.301.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg  
le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, et au commissaire aux comptes révoqué Monsieur Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l., avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, B.P. 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006880.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**PRAXIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R. C. Luxembourg B 73.373.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007987.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

**OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 93.853.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social le 30 décembre 2003 que:

- La démission de Monsieur Eddy Dôme en tant que Gérant a été acceptée et que décharge pleine et entière a été accordée.

- La nomination de Monsieur Olivier Dorier comme Gérant, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

- Le siège social de la société soit transféré de L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05142. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007362.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**VEGOFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 62.441.

## DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 4 décembre 2003, enregistré à Grevenmacher, le 16 décembre 2003, volume 525, folio 38, case 3;

I.- Que la société anonyme VEGOFIN HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R. C. S. Luxembourg section B numéro 62.441, a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 décembre 1997, publié au Mémorial C numéro 230 du 9 avril 1998, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire André Schwachtgen en date du 24 janvier 2000, publié au Mémorial C numéro 320 du 3 mai 2000, et suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 14 du 9 janvier 2001.

II. Que sa mandante déclare en outre prendre à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 janvier 2004.

*Pour ordre*

J. Seckler

(007360.3/231/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**IMMO-SERVICE GERANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5852 Alzingen, 9, rue d'Iltzig.  
R. C. Luxembourg B 53.845.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007984.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

**G.B. AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.500,- EUR.**

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 21, rue du Brill.  
R. C. Luxembourg B 92.796.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 octobre 2003*

L'an deux mille trois, le trois octobre à 10.00 heures, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

La totalité des parts composant le capital social (100) est représentée et Monsieur M. Doghmane en sa qualité de gérant, préside la séance.

Conformément à l'article 67-1 de la loi du 7 septembre 1987 sur les sociétés commerciales, plus de la moitié du capital social est représenté, l'Assemblée peut valablement délibérer à la majorité des deux tiers des voix des associés présents.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

- Nomination aux fonctions de gérant de Monsieur Robert Talmon, gérant de sociétés, demeurant à F-13011 Marseille.

- Octroi de la signature individuelle pour Monsieur Robert Talmon et de la signature conjointe à celle de Monsieur Robert Talmon pour Monsieur Messaoud Doghmane.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution figurant sur l'ordre du jour:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la nomination aux fonctions de gérant Monsieur Robert Talmon, gérant de sociétés, demeurant à F-13011 Marseille.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de Monsieur Robert Talmon, soit par la signature de Monsieur Messaoud Doghman avec co-signature obligatoire de Monsieur Robert Talmon.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

*Troisième résolution*

L'Assemblée donne pouvoir au porteur, de procéder à toutes les formalités légales d'enregistrement, immatriculation et insertion.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Le présent procès-verbal est composé d'une page figurant dans le Registre d'Assemblées Générales.

Après lecture, il est signé par les membres du bureau.

M. Doghmane / R. Talmon.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2003, réf. LSO-AL04289. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(007539.3/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**FONDATION HOME SAINT JEAN, Etablissement d'utilité publique.**

Siège social: L-3503 Dudelange, 13, um Kräizbiereg.

Fondation reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 19 mars 1992.

Statuts publiés au Mémorial C 297 du 6 juillet 1992.

Avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2003, Monsieur Henri Dunkel a démissionné de son mandat d'administrateur.

Suite à la démission de Monsieur Henri Dunkel, Monsieur Nico Picard a été nommé président du conseil d'administration par décision anonyme de ce même conseil en date du 14 novembre 2003.

Avec effet au 30 juin 2003, Monsieur Roger Kolten a démissionné de son mandat d'administrateur.

L'administrateur Monsieur Nikki Hoffmann étant décédé le 7 janvier 2003, le conseil d'administration de la fondation se compose désormais comme suit:

- Monsieur Nico Picard, 29, um Kräizbiereg, L-3503 Dudelange, président et trésorier.
- Madame Maggy Jadin, 1, rue Belair, L-3418 Dudelange, vice-présidente.
- Madame Aline Waringo, 41, rue de Luxembourg, L-3515 Dudelange, vice-présidente.
- Madame Christiane Cloos, 13, um Kräizbiereg, L-3503 Dudelange, secrétaire.
- Monsieur Jean-Claude Gangler, 20, rue Jean Simon, L-3568 Dudelange, membre.
- Monsieur Mathias Jacobs, 118, route de Luxembourg, L-3515 Dudelange, membre.
- Monsieur Marc Lutgen, 2, rue Schiller, L-3562 Dudelange, membre.
- Monsieur Romain Lutgen, 57, rue Pierre Krier, L-3504 Dudelange, membre.
- Monsieur Raoul Vinandy, 90, rue Pasteur, L-3543 Dudelange, membre.

*Pour le Conseil d'Administration*

R. Lutgen

*Avocat à la Cour*

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2003, réf. LSO-AL02319. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(007765.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**ORIENT-EXPRESS LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 95.988.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social le 8 janvier 2004 que:

- La démission de Monsieur Peter Gerrard en tant que Gérant de type B a été acceptée et que décharge pleine et entière a été accordée.
- La nomination de Monsieur Stewart Kam-Cheong comme Gérant de type B, demeurant à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05139. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(007352.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**FIDUFISC S.A., Société Anonyme.****Capital social: 62.000,- EUR.**Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 73.560.*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 18 décembre 2003*

Suppression de la délégation à un administrateur:

- Le conseil décide à la majorité des voix des administrateurs présents de retirer la délégation à la gestion journalière qu'il avait accordée le 5 avril 2000 à Monsieur Carlo Wetzel. En conséquence, Monsieur Carlo Wetzel n'exerce plus avec effet immédiat la fonction d'administrateur-délégué de la société FIDUFISC S.A.

Nomination d'un délégué à la gestion journalière:

- Le conseil décide à la majorité des voix des administrateurs présents de déléguer à la gestion journalière, avec pouvoir de signature individuelle, la société:

YVISA, S.à r.l.

R. C. Luxembourg B 94.297

11a, rue Nicolas Liez

L-1938 Luxembourg.

Cette délégation est effectuée à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04853. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007724.3/1039/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**LES ANGES, LES ROSES ET LA PLUIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 8, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 88.766.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 6 août 2002, acte publié au Mémorial C n° 1499 du 17 octobre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2004.

*Pour LES ANGES, LES ROSES ET LA PLUIE, S.à r.l.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(007310.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**PC LEASE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R. C. Luxembourg B 72.509.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007981.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

**GRANMONTANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4480 Belvaux, 59, Chemin Rouge.

R. C. Luxembourg B 37.787.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Pour GRANMONTANA, S.à r.l.*

Signature

(007341.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**L'OLIVIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8008 Strassen, 140, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 34.937.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> J. Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 septembre 1990, acte publié au Mémorial C n° 91 du 28 février 1991, capital converti en euros suivant avis publié au Mémorial C n° 418 du 15 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, réf. LSO-AM03786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2004.

*Pour L'OLIVIER, S.à r.l.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(007312.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**ISS SERVISYSTEM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 6, rue Pletzer.

R. C. Luxembourg B 21.776.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 24 juillet 1984, sous forme d'une société à responsabilité limitée et sous la dénomination de NWG-SERVICES LUXEMBOURG, S.à r.l., acte publié au Mémorial C n° 232 du 30 août 1984, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 18 février 1986, acte publié au Mémorial C n° 125 du 16 mai 1986, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 11 août 1993, acte publié au Mémorial C n° 489 du 19 octobre 1993, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 10 août 1995, acte publié au Mémorial C n° 564 du 4 novembre 1995, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 1<sup>er</sup> décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 191 du 30 mars 1998, modifiée par-devant ledit notaire Tom Metzler, en date du 17 juillet 1998, acte publié au Mémorial C n° 739 du 13 octobre 1998, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 12 mars 1999, acte publié au Mémorial C n° 429 du 9 juin 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 avril 1999, acte publié au Mémorial C n° 503 du 1<sup>er</sup> juillet 1999, modifiée par-devant ledit notaire Jean Seckler, en date du 31 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 320 du 3 mai 2000, contenant notamment la transformation en société anonyme et le changement de la dénomination sociale en ISS SERVISYSTEM LUXEMBOURG S.A., modifiée par-devant le même notaire en date du 27 janvier 2000, acte publié au Mémorial C n° 377 du 25 mai 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 24 septembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 263 du 15 février 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 mai 2003, acte publié au Mémorial C n° 697 du 2 juillet 2003.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2004.

*Pour ISS SERVISYSTEM LUXEMBOURG S.A.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

(007331.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**IMMOMOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 96.932.

*Assemblée Générale du Conseil d'Administration du 13 janvier 2004*

Les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, ont désigné à l'unanimité et en conformité avec les pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Monsieur Sergei Mulin, Administrateur de sociétés, demeurant à L-4490 Belvaux, 91, rue de l'Usine, comme administrateur-délégué lequel pourra valablement engager la société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le 13 janvier 2004.

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04725. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(007500.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**BIOCERA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 88.269.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Pour BIOCERA S.A.*

Signature

(007345.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**EUROPEAN AUCTION COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 55.851.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Pour EUROPEAN AUCTION COMPANY S.A.*

Signature

(007358.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**PASTIFICIO BOLOGNESE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.  
R. C. Luxembourg B 17.696.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Pour PASTIFICIO BOLOGNESE, S.à r.l.*

Signature

(007361.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**NORTHSIDE INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.551.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le Domiciliataire*

Signatures

(007456.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**NORTHSIDE INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.551.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le Domiciliataire*

Signatures

(007459.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**GILDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.608.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03962, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(007471.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**GILDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.608.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(007473.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**GILDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.608.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(007474.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**GILDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.608.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03954, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(007476.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**TRADETRONIK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.  
R. C. Luxembourg B 87.383.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM01319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
*Pour TRADETRONIK S.A.*  
Signature

(007365.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**FLAMIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.606.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(007470.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**FLAMIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.606.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(007468.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**FLAMIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.606.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(007466.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**FLAMIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 64.606.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03975, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(007465.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**PRO.FO.MIC. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 68.469.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04856, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(007454.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---



**MENARINI INTERNATIONAL PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 71.334.

Il résulte de deux lettres de démission datant du 20 janvier 2004 que:

- Monsieur Guy Harles, maître en droit, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;  
et

- Monsieur Paul Mousel, maître en droit, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg,  
ont démissionné de leur poste en tant qu'administrateurs de la Société avec effet au 20 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

MENARINI INTERNATIONAL PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007469.3/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**MARGON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.243.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03952, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le Domiciliataire*

Signatures

(007477.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**ALBA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 47.855.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le Domiciliataire*

Signatures

(007479.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**CD PUBLICITE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4739 Pétange, 25, rue de l'Indépendance.  
R. C. Luxembourg B 89.342.

*Cession des parts sociales*

Entre les soussignées:

Torres Carmen et Dulce Maria Dos Santos Sylva.

Elles ont convenu ce qui suit:

Dulce Maria Dos Santos Sylva cède gratuitement quinze pour cent (%) des parts sociales, qui ont été souscrites lors de la constitution de la société CD PUBLICITE LUX, S.à r.l., 25, rue de l'Indépendance, L-4739 Pétange, Luxembourg.

Fait en autant d'exemplaires que de parties à Pétange, le 15 janvier 2004.

*Le Cédant / Le Cessionnaire*

lu et approuvé / lu et approuvé

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05581. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007495.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**PICO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 19.115.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03946, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(007481.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**A. MENARINI PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 9.956.

Il résulte de deux lettres de démission datant du 20 janvier 2004 que:

- Monsieur Guy Harles, maître en droit, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;  
et

- Monsieur Paul Mousel, maître en droit, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg,  
ont démissionné de leur poste en tant qu'administrateurs de la Société avec effet au 20 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

A. MENARINI PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05518. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007475.3/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**PARSOFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 37.460.

Il résulte de deux lettres de démission datant du 20 janvier 2004 que:

- Monsieur Guy Harles, maître en droit, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;  
et

- Monsieur Paul Mousel, maître en droit, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg,  
ont démissionné de leur poste en tant qu'administrateurs de la Société avec effet au 20 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

PARSOFI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05514. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007478.3/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**D.I.A. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 71.464.

Par la présente, BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., dénonce avec effet immédiat le siège mis à disposition de la société par le contrat de domiciliation conclu en date du 25 juillet 2000.

Le commissaire aux comptes, BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., démissionne avec effet immédiat de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03902. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007529.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**BIOFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 66.465.

Il résulte de deux lettres de démission datant du 20 janvier 2004 que:

- Monsieur Guy Harles, maître en droit, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;  
et

- Monsieur Paul Mousel, maître en droit, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg,  
ont démissionné de leur poste en tant qu'administrateurs de la Société avec effet au 20 janvier 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

BIOFIN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05515. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(007482.3/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**FASE FINTEK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.903.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le Domiciliataire*

Signatures

(007483.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**PIXI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.917.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le Domiciliataire*

Signatures

(007486.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**SERLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 17.664.

Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social de la société a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg,

- M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg,

- M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, et

- M. Jean-Christophe Pic, Zone Industrielle de Gournier, B.P. 109, F-26216 Montélimar.

Le Commissaire aux comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

*Pour SERLUX S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04987. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(007507.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**COWELL REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 33.949.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04311. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007493.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**SILE RIVER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 36.343.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007555.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**BAIXAS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 32.841.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l. avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04788. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007402.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**TOUCHSTONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 68, rue Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 46.174.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05324, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007548.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**JOSINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 59.305.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007552.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**R-LEASE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 78.725.

Par la présente, BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., dénonce avec effet immédiat le siège mis à disposition de la société par le contrat de domiciliation conclu en date du 25 juillet 2000.

Le commissaire aux comptes, BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., démissionne avec effet immédiat de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03901. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007533.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**CUBIC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 83.554.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l. avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007612.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**COLISEA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 57.997.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et au commissaire aux comptes révoqué la société MARBLEDEAL LIMITED avec siège social au 120, N1 6AA, London, (GB) de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007407.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**VARON INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 46.206.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AM04994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour VARON INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(007542.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**SOPOKA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 24-26, Place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 28.848.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(007609.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**FIRANLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R. C. Luxembourg B 76.855.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007953.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**CHARLIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 68.044.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et au commissaire aux comptes révoqué la société LUXOR AUDIT, S.à r.l. avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04307. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007488.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**BUILDING PRODUCTS EUROPEAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 82.752.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

*Pour BUILDING PRODUCTS EUROPEAN S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(007547.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**SOCOMET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R. C. Luxembourg B 55.490.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007978.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**ACT2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1473 Luxembourg, 53, rue Jean-Baptiste Esch.  
R. C. Luxembourg B 33.651.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007937.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**CORDOUAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 59.672.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et au commissaire aux comptes révoqué la société MARBLEDEAL LIMITED avec siège social au 120, N1 6AA, London, (GB) de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007491.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**I.V. ENGINEERING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R. C. Luxembourg B 52.616.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007976.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**AURO FIELD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 27.315.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

*Pour AURO FIELD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(007551.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**AMARILIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 53.408.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007941.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---



**SERLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 17.664.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

*Pour SERLUX S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(007556.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**RESORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 70.377.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM05011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2004.

*Pour RESORT INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(007569.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**CENTRAL EUROPE TOYS AGENCIES (CETAG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 42.437.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002 et l'annexe, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05489, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliataire*

Signature

(007903.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**SCOTT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R. C. Luxembourg B 82.851.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007945.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**SFX FACTORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2114 Luxembourg, 10, rue Malakoff.  
R. C. Luxembourg B 87.504.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007946.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**STRATEGO TRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 81.625.

Le bilan au 31 décembre 2002 et l'annexe, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05564, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

D. Fontaine

Administrateur

(007892.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**CENTRAL EUROPE TOYS AGENCIES (CETAG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 42.437.

Le bilan au 31 décembre 2001 et l'annexe, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05483, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliaire

Signature

(007895.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**LUX-FERMETURES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4380 Ehlerange, Zone Industrielle Zare Ouest.  
R. C. Luxembourg B 55.811.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007949.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**EASTLAND INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 73.811.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007615.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**DOMICILE PIZZA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2133 Luxembourg, 23, rue Nicolas Martha.  
R. C. Luxembourg B 84.296.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007951.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**SOLELEV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5852 Hesperange, 9, rue d'Iltzig.  
R. C. Luxembourg B 72.204.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007955.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**DANEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 68.046.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et au commissaire aux comptes révoqué la société LUXOR AUDIT, S.à r.l. avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04313. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007613.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**LE GOURMET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 85.716.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

LE GOURMET S.A.

Signature

(007963.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**I.C.F. S.A., INGENIERIE CONSEIL FORMATION, Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.  
R. C. Luxembourg B 49.687.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007935.4//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**EURO-EDITIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4660 Differdange, 24, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 35.573.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01809, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 26 janvier 2004.

EURO-EDITIONS S.A.

Signature

(007968.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**AUBERGE DES CYGNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5533 Remich, 11, Esplanade.  
R. C. Luxembourg B 44.662.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01806, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 26 janvier 2004.

AUBERGE DES CYGNES, S.à r.l.

Signature

(007971.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**SOUND ESCH/ALZETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 75, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 30.679.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 2004.

SOUND ESCH/ALZETTE, S.à r.l.

Signature

(007973.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**B.K. ARCHITECTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 29, rue Albert 1<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 18.342.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

B.K. ARCHITECTE S.A. (IPCI)

Signature

(007975.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**FMN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 76.049.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 8 janvier 2004*

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002 sont approuvés.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés. Le résultat de l'exercice est affecté de la manière suivante:

- Réserve légale . . . . .	1.871,29 EUR
- Résultats reportés. . . . .	35.554,59 EUR

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

La cooptation de la nomination de Monsieur Manuel Bordignon, au poste d'Administrateur, est ratifiée.

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Jean-Marc Faber, Christophe Mouton, Manuel Bordignon, ainsi que celui du Commissaire aux Comptes, à savoir Monsieur Stéphane Best, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

FMN PARTICIPATIONS S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02770. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007726.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**INTERNATIONAL AGENCIES & MANAGEMENT, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 35.510.

*Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 18 décembre 2003*

L'Assemblée fait état du décès de Monsieur Brian Hyslop, administrateur de la société, et décide de ne pas le remplacer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07483. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007779.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**BLONDEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 73.620.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Annuelle du 20 juin 2002 tenue au siège social de la société*

*Résolutions*

Sont renommés Administrateurs pour une durée de 6 ans:

- Monsieur Alexis Kamarowsky, Directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

- Monsieur Federigo Cannizzaro, Juriste, demeurant à Luxembourg.

- Monsieur Jean-Marc Debaty, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans:

- LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à Luxembourg.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2008.

Pour extrait conforme

BLONDEL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM02930. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007794.3/536/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**SOGECORE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 70.900.

—  
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 avril 1999*

*Première résolution: Nominations*

Le Conseil, conformément à l'article 12 des statuts de la société, décide de nommer Administrateur-Délégué à la gestion journalière de SOGECORE PARTICIPATIONS S.A. Messieurs Jean Thilly et Gilles Coremans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05286. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007750.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**GENIEBAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 48.625.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(007513.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**ORIGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 72.200.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(007516.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**CORDONNERIE EXPRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Differdange.  
R. C. Luxembourg B 60.538.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 janvier 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(007522.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---

**LAMPERTSBIERGER BROUTKESCHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2982 Luxembourg, 19, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 65.326.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007961.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**REIGATE SQUARE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 78.504.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(008437.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**REIGATE SQUARE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 78.504.

Le bilan de la société au 26 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(008438.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**ECHO-EDITIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4642 Differdange, 1A, rue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 49.399.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 26 janvier 2004.

ECHO-EDITIONS S.A.

Signature

(007979.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**PROMETHEE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 50.704.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2004, réf. LSO-AM03128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Signature.

(007964.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**LOGIPAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2155 Luxembourg, 68, rue de Mühlenweg.  
R. C. Luxembourg B 77.007.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, réf. LSO-AM01780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2004.

LOGIPAC, S.à r.l.

Signature

(007983.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**ASHFORD SQUARE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 78.487.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(008432.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**ASHFORD SQUARE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 78.487.

Le bilan de la société au 26 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(008434.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2004.

---

**EUROPE MARINE SERVICE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.467.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg, le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 31 décembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04315. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(007619.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

---